

## Questions orales

[Français]

## LA POSITION DU MINISTRE

**L'hon. André Ouellet (Papineau):** Monsieur le Président, il m'apparaît évident que l'actuel ministre des Transports est complètement en opposition avec les propos et les écrits de son prédécesseur qui, comme on le rapporte à la page 27, disait: «La réglementation donnera l'occasion d'initiatives à plusieurs secteurs de l'industrie et aux usagers, surtout à ceux des services locaux et régionaux.»

Comment le ministre entend-il agir pour s'assurer qu'il n'y aura pas d'augmentation des prix pour les voyageurs, que la qualité des services, surtout dans les régions reculées du pays, ne baissera pas et que, surtout, il restera une certaine concurrence dans ce domaine?

[Traduction]

**L'hon. John C. Crosbie (ministre des Transports):** Monsieur le Président, je suis vraiment très étonné que le critique de l'opposition officielle en matière de transport ignore la teneur de la Loi nationale sur les transports que le gouvernement a présentée à la Chambre il y a six mois déjà, et de la nouvelle version qu'il a présentée il y a plusieurs semaines. J'invite le député à se reporter à ce projet de loi où il trouvera maintes garanties au sujet des aspects qu'il a mentionnés, y compris le service dans le Nord et dans les régions éloignées. Le gouvernement entend établir un Office national des transports pour s'occuper de la concurrence et des questions connexes. Le projet de loi renferme une foule de protections. J'invite le député à le lire, car c'est une véritable oeuvre d'art.

Des voix: Bravo!

\* \* \*

## LA PEINE CAPITALE

## LA DATE DU VOTE AU PARLEMENT

**M. Jim Jepson (London-Est):** Monsieur le Président, ma question s'adresse au vice-premier ministre. Une nette majorité de Canadiens ont indiqué à la Chambre qu'ils souhaitent voir rétablir la peine capitale. Le ministre précédent nous a dit que nous pouvions nous attendre à un vote libre sur cette question. Je voudrais simplement demander quand ce vote aura lieu.

**L'hon. Don Mazankowski (vice-premier ministre et président du Conseil privé):** Monsieur le Président, comme le député le sait, la position du gouvernement est très claire à ce sujet. J'examine actuellement des options pour mettre cette question en délibération.

## LA DATE DU VOTE

**M. Bob Hicks (Scarborough-Est):** Monsieur le Président, j'ai une question supplémentaire pour le vice-premier ministre.

Sa réponse n'est satisfaisante, ni pour moi, ni pour les Canadiens, ni pour les députés. Lorsqu'on essaie d'obtenir un engagement de son propre gouvernement, c'est comme si l'on essayait de traverser un océan de crème fouettée en raquettes.

Des voix: Bravo!

**M. Hicks:** Le vice-premier ministre révélera-t-il à la Chambre en quelle année civile cette question importante sera discutée?

Des voix: Bravo!

**L'hon. Don Mazankowski (vice-premier ministre et président du Conseil privé):** Monsieur le Président, je ne peux qu'assurer au député que je vais prendre très au sérieux ses démarches énergiques.

\* \* \*

## LA CHAMBRE DES COMMUNES

## PRÉSENCE À LA TRIBUNE DU MINISTRE DU COMMERCE ET DE LA TECHNOLOGIE DU NOUVEAU-BRUNSWICK

**M. le Président:** Je désire attirer l'attention des députés sur la présence à la tribune de l'honorable Fernand Dubé, ministre du Commerce et de la Technologie du Nouveau-Brunswick.

Des voix: Bravo!

\* \* \*

## L'ASSURANCE-CHÔMAGE

## LES PRESTATIONS VERSÉES

**Mme Lynn McDonald (Broadview—Greenwood):** Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre de l'Emploi et de l'Immigration, et a trait au principe de l'assurance-chômage et à la prestation de base qu'est censé toucher le chômeur. Le ministre peut répondre à ma question en s'inspirant ou non de la Commission Forget.

Si les recommandations de la Commission étaient maintenant en vigueur, 23 p. 100 des chômeuses toucheraient moins de 50 \$ par semaine pour vivre. Le ministre peut-il assurer à la Chambre que le gouvernement ne réduira pas les prestations versées aux Canadiens et aux Canadiennes?

[Français]

**L'hon. Benoît Bouchard (ministre de l'Emploi et de l'Immigration):** Monsieur le Président, à mon avis, il est prématuré à ce stade-ci—au moment où nous allons cet après-midi déposer un des rapports les plus importants qui a été produit par une Commission royale d'enquête—de donner quelque assurance ou quelque engagement ou non-engagement de la part du gouvernement devant cette réalité. Nous allons déposer le rapport cet après-midi. Nous allons faire une déclaration et je pense qu'à ce moment-là, il sera normal qu'il y ait débat, qu'il y ait discussion et qu'alors on exprime des opinions.